



PETITION CONTRE LA REDUCTION DU NOMBRE DE LEVEES DES BACS VERTS EN 2019

Nous réclamons le maintien des 18 levées par an des bacs verts au même tarif 2018.

Pourquoi ?

- Quand vous indiquez sur votre site smcom.fr « L'objectif est d'encourager le geste de tri et les efforts de réduction de déchets », vous découragez notre geste civique et écologique en instaurant ce nouveau planning de vidages. Nous compostons, trions et utilisons les déchèteries, **mais si vous n'augmentez pas la capacité des produits à recycler (entre autres les plastiques), il n'est pas possible de diminuer plus nos déchets dans les bacs verts.**

Donc, 2019, augmentation forcée du nombre des levées (2 fois par mois) = augmentation de la facture.

- Sur votre site, vous indiquez qu'en 2022, il sera possible de trier tous les emballages plastiques. **Pourquoi ne pas attendre cette date pour mettre votre nouveau planning de vidages ?**

Si aujourd'hui, effectivement, nos collectivités et le smcom n'ont pas été en mesure d'anticiper un recyclage plus important dans la diversité des plastiques et autres matériaux et ne sont donc pas au même niveau de recyclage que d'autres dans la région, pourquoi alors dès aujourd'hui diminuer autant les levées ? Cela voudra-t-il dire qu'en 2022, nous aurons encore une diminution des levées ? Et à quel tarif ?

De plus, au vu des inégalités du nombre de vidages entre les communes, on ne veut pas payer pour les communes qui proposent 2 vidages par semaine (Pontarlier).

- Une étude réalisée par vos services a mis en évidence que les foyers avaient besoin de 14 vidages par an en moyenne. Pourquoi alors avoir diminué ce nombre à 12 ?
- Pour une levée par mois, en été, problème d'odeurs et de vers blancs dans les bacs.
- Concernant l'article R2224-23 du 13 mars 2016 du Code général des collectivités territoriales qui précise l'obligation de l'enlèvement des ordures ménagères une fois par semaine. Comment l'appliquez vous ?



**Pour toutes ces raisons, nous vous demandons le maintien des levées
comme en 2018 et au même tarif.**

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE

Si vous êtes en accord avec cette lettre, veuillez la compléter et la retourner **au plus tard le dimanche 31 mars 2019** dans la boîte aux lettres de l'association (près de la mairie). Je transmettrai alors toutes ces signatures et la pétition au smcom.

Pour toutes informations ou suggestions, vous pouvez me contacter au 03.81.39.30.42.
Carole DUPONT